

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX, D'INITIATIVE TRANSPARTISANE - (N° 966)

### AMENDEMENT

N ° AS23

présenté par

M. Ceccoli, M. Castellani, M. Lacombe, M. Colombani, M. Chaix, M. Ray, M. Le Fur,  
Mme Rossi, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, M. Descoeur, Mme Bazin-Malgras et M. Hetzel

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.